



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022D052

SEANCE DU 3 OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le **TROIS OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI- André TRUCHET-Florence DRILLAT- Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Gauthier SCHNEIDER-Laurence DIERNAZ- Sindy JACQUET- Yannick LE ROUX.

Excusée : Valérie BENEDETTO

Représenté : Marcel BERTINO donne procuration à Yannick MILLERET

Nombre de conseillers : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation du conseil municipal : 29/09/2022

Secrétaire de séance : Sindy JACQUET.

SECTEUR LA POSTE : TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF AVEC INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES, CRÉATION CUVE DE STOCKAGE ET RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ET DE SURFACE/ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

En collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement du Bugeon, la commune souhaite réaliser la mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales avec infiltration des eaux de pluie, dans le secteur rues de la poste, du Colombier et des Allobroges.

L'objectif est :

- d'analyser les besoins de collecte des eaux pluviales, proposer une solution avec infiltration des eaux pluviales, et de séparer les réseaux usées et eaux pluviales ;
- créer une cuve de stockage pour récupérer les eaux de pluie qui ruissellent du toit de l'école,
- aménager la rue du Colombier afin de sécuriser les piétons et proposer aux riverains un plus grand nombre de places de stationnement.

Le montant total des travaux relatifs :

- à la gestion des eaux pluviales est estimé à : 151 013.40 € HT (travaux de réseaux , travaux préparatoires et études),
- à la création de la cuve de stockage des eaux pluviales de l'école est estimé à : 52 252 € HT,
- aux aménagements de voirie est estimé à 205 577.40 € HT.

Les travaux débiteront au mois d'avril 2023.

Aussi le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** :
 - . les travaux de mise en séparatif des réseaux et de collecte des eaux pluviales par infiltration rues de la Poste , du Colombier et des Allobroges pour un montant de 151 013.40 € HT ;
 - . les travaux de création d'une cuve de stockage de récupération des eaux de pluie de toiture pour un montant de 52 252 € HT,
 - . les travaux d'aménagement de sécurité et de voirie pour un montant de 205 577,40 € HT

Envoyé en préfecture le 11/01/2023

Reçu en préfecture le 11/01/2023

Publié le

ID : 073-217300672-20221003-2022D052-DE



- **SOLLICITE** de la Préfecture dans le cadre de la DETR, une subvention la plus élevée possible (dans la limite des 80 % de subventions possibles compte-tenu des autres demandes de financement) pour ces travaux dont le coût total est estimé à 408 842.80 € HT
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023,
- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce projet.

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI

